

Direction Générale des Ressources Humaines de l'Entretien et de la Restauration / Direction des Ressources Humaines

Ressources Humaines

REF : DRH2011029

Signataire : BC/SL

OBJET :PERSONNEL COMMUNAL : recrutement d'un médecin généraliste au Centre Municipal de Santé à compter du 1 er janvier 2012 pour 3 ans.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires.

Vu la loi n° 84 – 53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88 – 145 du 15 février 1988 relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale, notamment ses articles 2 à 4,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 7 novembre 1997 créant des emplois de médecins,

Vu la déclaration de vacance de poste au CIGPC – 2011.10. 3842, exécutoire le 20.10.2011 effectuée auprès du Centre Inter- Départemental de Gestion de la Petite Couronne de la Région Ile de France,

Considérant la nature des fonctions spécifiques de médecin généraliste enseignant-chercheur au Centre Municipal de Santé et la nécessité de recruter un médecin généraliste disposant d'une expérience confirmée dans ce domaine, suite à une démission.

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE : Monsieur Le Maire à recruter pour 3 ans un médecin généraliste enseignant chercheur à compter du 1er janvier 2012 dans les conditions fixées par l'article 3 alinéa 4 de la loi du 26 janvier 1984 précitée,

AUTORISE : Monsieur le maire à signer le contrat de recrutement

DIT : que la rémunération de ce médecin généraliste sera calculée sur la base de 77.54€ par vacation de 2 heures.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 23/12/2011

Publié le : 22/12/2011

Certifié exécutoire le : 23/12/2011

Pour le Maire

L'Adjoint délégué